

Fiche

L'outre-mer français est une partie intégrante du territoire national. Ces territoires se distinguent de la France métropolitaine mais sont souvent vus comme des « îlots de développement » par leurs voisins géographiques.

I. Les territoires d'outre-mer : des îles tropicales en majorité

- Les outre-mer sont les territoires français très éloignés du territoire métropolitain. Ils sont disséminés tout autour du globe. Ils présentent des caractéristiques différentes.
- Majoritairement, les territoires d'outre-mer sont composés d'îles ou archipels situés sous un climat tropical. Dans les Caraïbes se situent les îles de Martinique et de Guadeloupe. Dans l'océan Pacifique se trouvent la Polynésie française, Wallis-et-Futuna ou encore la Nouvelle-Calédonie. Enfin, l'île de la Réunion se localise dans l'océan Indien. Le tourisme occupe une part importante de leur PIB.
- La Guyane française, située sur le continent sud-américain, au nord du Brésil, est le seul territoire à ne pas être insulaire.
- L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, dans l'Atlantique nord, au large du Canada, compte environ 6 000 habitants. Jusque dans les années 90, l'archipel vivait principalement de la pêche.
- Les Terres australes et antarctiques françaises, situées dans le sud de l'océan Indien et dans l'océan Austral, sont composées d'îlots inhabités au climat inhospitalier.

II. Des caractéristiques différentes du territoire métropolitain

- Les outre-mer français subissent des contraintes bien spécifiques. La majorité de ces territoires sont soumis aux risques liés au climat tropical, et notamment les tempêtes et cyclones qui balayent les îles de Guadeloupe, de Martinique ou de la Réunion. Ces dernières, comme l'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon, subissent aussi les contraintes de l'insularité.
- Autre risque naturel, spécifique à la Réunion, le volcanisme. Le volcan du piton de la Fournaise représente une menace réelle pour les habitants de l'île.
- Les différents territoires d'outre-mer peuvent bénéficier de statuts politiques locaux différents de ceux de la métropole. Certains sont des DROM (départements et Régions d'outre-mer) et la grande majorité des lois et des institutions y sont calquées sur celles de la métropole. D'autres possèdent un statut spécial, comme la Polynésie française ou la Nouvelle-Calédonie, et jouissent d'une certaine autonomie.
- Ces territoires subissent aussi l'éloignement par rapport au territoire métropolitain et aux centres d'impulsion de l'économie mondiale. L'outre-mer se distingue par une situation économique plus difficile, marquée par un taux de chômage élevé et une richesse produite (PIB) inférieure à la moyenne française. Ces difficultés expliquent les troubles sociaux que ces territoires connaissent de façon régulière.
- Malgré les contraintes et les difficultés, les territoires d'outre-mer sont souvent plus développés que leurs voisins géographiques, composés pour l'essentiel de pays du Sud. Les outre-mer bénéficient du soutien de la métropole et des fonds de l'Union européenne pour leur politique d'aménagement et de développement économique. Ils sont souvent donc des territoires attractifs au niveau local.